

CHAMPIONNAT DE FRANCE SLALOM

AVENANT 1


18. classement

L'annexe A des Règles de course à la Voile (RCV) pour le Slalom en windsurf est modifiée comme suit.

Le système de points « A minima » est modifié comme suit : (Ceci modifie la règle A 4.1 des règles de course à la voile (RCV) pour le Slalom en windsurf.

<i>Place d'arrivée</i>	<i>Points</i>
Première	1
Deuxième	2
Troisième	3
Quatrième	4
Cinquième	5
Chaque place au-delà	Ajouter 1 point

Nicolas Compta
Président du Jury



Nicolas Compta

Le 2_ octobre 2024 à 10h.

Julien MAGURNO
Délégué Technique Fédéral



2024